

### **La future caisse d'investissements doit s'ouvrir à l'économie sociale**

*Le ministre-président wallon Rudy Demotte et son ministre de l'Economie Jean-Claude Marcourt ont annoncé vouloir mobiliser l'épargne des citoyens à travers une Caisse d'investissements. Le Réseau Financement Alternatif et SAW-B suggèrent que cette initiative comporte un volet spécifique en faveur de l'économie sociale.*

Le 19 novembre 2008 a été voté au Parlement wallon le décret relatif à l'économie sociale. Celui-ci poursuit plusieurs objectifs, à savoir reconnaître l'économie sociale comme un secteur particulier et important de la vie socio-économique, lui conférer une base légale, mieux coordonner les actions que la Région mène en vue de soutenir son dynamisme et de mieux organiser la représentation et la consultation du secteur.

Un premier enjeu majeur de ce secteur dans les prochaines semaines sera de rencontrer ses besoins de financement alors que :

- tout le monde s'accorde à dire qu'une piste de résolution de la crise financière et économique que nous vivons consiste à réconcilier la finance avec la réalité économique et que l'économie sociale a évidemment un rôle essentiel à jouer à cet égard,
- les besoins de financement de l'économie sociale augmentent. A titre d'exemple, la coopérative de crédit Crédal fait face depuis quelques temps à de très nombreuses demandes de crédit et fait appel à de nouveaux coopérateurs pour augmenter son capital à hauteur de 2 millions d'euros.

Pourtant, la loi-programme du 8 juin 2008<sup>1</sup> prévoit en effet en son article 78 que l'article 91 de la loi-programme du 8 avril 2003 soit complété un paragraphe 4, rédigé comme suit : « § 4. À partir du 1er janvier 2009, l'activité du Fonds de l'Economie Sociale et Durable (FESD) se limitera à la gestion des crédits et des participations octroyés ou décidées avant cette date. »

Le risque est donc réel de voir se développer un credit crunch pour les entreprises d'économie sociale. La société wallonne d'économie sociale marchande (Sowecsom) elle-même, dans le cadre de sa mission de partenaire du FESD, a déjà reçu pour 2,5 millions d'euros de demandes d'investissement que le FESD ne pourra honorer.

De son côté, le 14 novembre 2008, la Région flamande a pris la résolution de créer un Fonds de l'Economie Sociale et Durable en Région flamande, avec un capital de départ de 7 millions d'euros<sup>2</sup>.

Il paraît indispensable de prendre une mesure similaire en Région wallonne. Le Réseau Financement Alternatif et SAW-B suggèrent dès lors d'ouvrir un compartiment dédié à l'économie sociale dans la Caisse d'investissement prévue. Les partenaires wallons actuels du Fonds de l'Economie Sociale et Durable, Crédal, Sowecsom et Triodos banque, y bénéficieraient d'un droit de tirage, comme c'était le cas jusqu'à présent avec le FESD. C'est la demande faite ce matin au Ministre-président Rudy Demotte et au Ministre de l'Economie Jean-Claude Marcourt.

---

1 Moniteur belge, 16.06.2008 – Ed. 2.

2 « Voor sociale economie-bedrijven wordt op korte termijn voorzien in een opvolging van het federaal wegvallende Kringloopfonds. Er wordt een Vlaams kringloopfonds opgericht door het Vlaams gewest met een startkapitaal van 7 mio euro. Het beheer zal fiduciair toevertrouwd worden aan PMV. De totale beheerskosten zullen gedragen worden door de dividendenden uit T-groep. »



SAW-B, Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises est une fédération d'économie sociale pluraliste. Aujourd'hui, SAW-B fédère plus de 100 membres, dont 8 fédérations sectorielles. Elle est active tant en Wallonie qu'à Bruxelles. SAW-B est agréée en tant qu'agence-conseil par la Région wallonne et comme acteur d'éducation permanente par la Communauté française.

SAW-B

Tel : +32(0)71.53.28.30

[info@saw-b.be](mailto:info@saw-b.be) - [www.saw-b.be](http://www.saw-b.be)



Le Réseau Financement Alternatif est un réseau pluraliste de sensibilisation et de solidarité en matière d'éthique financière et sociale. Son but est de promouvoir, par un travail d'éducation permanente, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine. Aujourd'hui, il compte 80 associations.

RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Tel : +32(0)2.340.08.60

[info@rfa.be](mailto:info@rfa.be) - [www.rfa.be](http://www.rfa.be) et [www.financite.be](http://www.financite.be)

### **Contacts presse :**

SAW-B : Marie-Caroline Collard (directrice) : 0478 / 53 10 49

Réseau Financement Alternatif : Bernard Bayot (directeur) : 0473 / 30 11 13